



# L'Olympique de Marseille héberge des femmes victimes de violences conjugales

*Paris Match* | Publié le 19/04/2020 à 13h04  
La Rédaction



Le stade Vélodrome, à Marseille (image d'illustration).LIONEL URMAN/SIPA

*Depuis début avril, l'Olympique de Marseille a mis à disposition des autorités le stade Vélodrome et son centre d'entraînement. Une vingtaine de femmes victimes de violences conjugales y sont accueillies.*

Depuis deux semaines, le stade Vélodrome et la Commanderie, les installations de l'Olympique de Marseille, ont été mises à disposition des autorités par le club de foot pendant cette crise sanitaire. Elles accueillent désormais 18 femmes qui ont été contraintes de quitter leur logement car victimes de violences conjugales en plein confinement. Les 46 chambres, qui sont en temps normal utilisées par les jeunes joueurs du centre de formation, servent donc à accueillir ces femmes, dont certaines ont des enfants.

Le nettoyage et la sécurité des lieux, écrit le communiqué publié dimanche par l'OM et la Préfecture des Bouches-du-Rhône et relayé par l'AFP, sont assurés par le club, qui entretient également les infrastructures sportives utilisées par les enfants hébergés. Le groupe de restauration collective Sodexo, qui est un partenaire habituel de l'OM, se charge gracieusement des dépenses de restauration, a-t-il été précisé. L'installation a été permise en moins d'une semaine grâce à la participation du personnel de l'OM et de l'association SOS Femmes qui dispose de travailleurs sociaux et de psychologues et que la préfecture a mandatée.

## **Augmentation des signalements pour violences conjugales**

Avec le confinement, les signalements pour violences conjugales ont augmenté en France. Le ministère de l'Intérieur avait évoqué, pour la première semaine du confinement le mois dernier, une augmentation de 32% des signalements en zone gendarmerie et de 36% dans la zone de la préfecture de police de Paris.

Les 22 000 pharmacies du pays ont reçu, début avril, une procédure d'accueil et d'aide pour les femmes qui viendraient se réfugier d'environnements violents grâce à un «code» qui pourrait donner l'alerte et permettre aux pharmaciens et préparateurs de contacter les secours. Fin mars, la Seine-Saint-Denis avait annoncé le financement de chambres d'hôtel dans lesquelles les conjoints violents seront contraints de rester, sur décision de justice, afin de permettre aux femmes victimes de rester dans leur domicile.

Après une baisse sur la fin du mois de mars, les autorités ont fait part d'une augmentation du nombre de victimes de violences intrafamiliales sur la semaine du 6 au 12 avril. Plus de 2000 victimes ont été enregistrées sur cette période.

Il existe une plateforme, [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr) sur laquelle des policiers et des gendarmes formés prennent des signalements et peuvent déclencher des interventions en cas de violences conjugales, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.